

# CANDIDATURE

## FÊTE D'AUTOMNE ET DU TERROIR – DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

Horaires : 10h – 17h

\* champs obligatoires

- \* Prénom - NOM : .....
- Raison sociale : .....
- Numéro de SIRET : .....
- \* Adresse : .....
- \* Code postal et ville : .....
- \* Numéro mobile : .....
- \* E-mail : .....
- \* Démonstration / artisanat / gourmandises et produits alimentaires présentés (sur les thèmes de l'automne et/ou du terroir) : .....
- .....

### Disposez-vous d'une structure pour votre stand ?

- Oui      Veuillez préciser les dimensions (longueur x largeur) : .....
- Non

### Si vous ne disposez pas de matériel, merci de préciser vos besoins : (dans la limite des disponibilités)

- 1 tonnelle (3x3m)
- 1 table       1 banc       1 chaise       2 grilles
- J'ai besoin d'**électricité** sur mon stand pour ces équipements (préciser pour quel appareil et la puissance nécessaire) : .....

### **RÈGLEMENT PAR CHÈQUE UNIQUEMENT - À L'ORDRE DU « TRÉSOR PUBLIC »**

- Je dispose de matériel, veuillez trouver ci-joint mon règlement par chèque de : **26 €**
- Je souhaite louer du matériel, veuillez trouver ci-joint mon règlement par chèque de : **32 €**
- \*  Je m'engage à être présent(e) aux horaires indiqués pour accueillir le public : de 10h à 17h en continu
- \*  J'ai pris connaissance de la charte de participation jointe et je m'engage à la respecter.

Fait à ..... Le ..... Signature :

Pour la bonne organisation de l'évènement, merci de nous retourner cette fiche de candidature accompagnée de votre règlement au plus tard le **24 août 2025**.

Seuls les dossiers de candidature **complets** pourront être acceptés.

Vous serez informé de votre sélection ou non à cette manifestation au plus tard **1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre**.

Toute annulation de participation faite après le **26 septembre 2025** ne pourra pas être remboursée.

La participation à la manifestation implique l'acceptation de la **Charte** en page 2.

*Les informations mentionnées dans ce formulaire seront utilisées par la Ville de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'organisation de cette manifestation. Elles pourront également être utilisées dans le cadre de l'organisation des prochaines éditions de la Fête d'Automne et du Terroir, ainsi que pour vous proposer de participer à d'autres manifestations. Elles ne seront pas communiquées à d'autres organismes. Vous disposez d'un droit de regard sur les données vous concernant par simple demande à [communication@niederbronn-les-bains.fr](mailto:communication@niederbronn-les-bains.fr). Si vous ne souhaitez pas que la Ville de Niederbronn-les-Bains conserve ces données, cochez la case ci-contre*

## Charte de participation

- L'installation de votre stand pourra débuter dès 8h et devra être achevée au plus tard à 10h. A partir de 9h45, plus aucun véhicule ne pourra circuler ou être stationné dans les zones de la manifestation.
- Seuls pourront être exposés les produits mentionnés lors de l'inscription. L'exposant s'engage également à assurer les activités décrites lors de son inscription.
- La vente de produits manufacturés ou issus de l'importation ne sera pas tolérée ainsi que les objets emballés d'un film transparent. Les produits vendus doivent impérativement être artisanaux. L'exposant s'engage à afficher les prix de ses produits.
- Aucune exclusivité n'est garantie.
- La décoration de votre stand se fera en harmonie avec l'esprit de la manifestation : l'automne, le terroir, la nature et la forêt. Les grandes pancartes publicitaires ou les affiches sur papier fluo ne sont pas acceptées.
- Le stand devra être ouvert au public pendant toute la durée de la manifestation, de 10h à 17h. Merci de prévoir un stock d'articles suffisant en conséquence.
- Aucun gardiennage ne sera assuré par la Ville. Les objets laissés sur votre stand seront sous votre entière responsabilité. En aucun cas, la Ville ne saurait être tenue responsable des dommages ou vols causés.
- Il est interdit de vendre de l'alcool aux mineurs.
- Le participant s'engage à être assuré (responsabilité civile).
- Le participant s'engage à veiller à la propreté globale du site et à restituer un emplacement parfaitement propre (déchets et cartons éventuels devront être emportés par l'exposant).
- Toute annulation de participation faite après le 26 septembre 2025 ne sera pas remboursée. En cas d'annulation ultérieure à cette date, l'exposant s'engage à prévenir les organisateurs, par téléphone au 06 36 07 65 04 ou par mail à [communication@niederbronn-les-bains.fr](mailto:communication@niederbronn-les-bains.fr)

Merci pour votre compréhension vis-à-vis de ces contraintes indispensables à notre organisation.